

## Addenda Octobre 2013

<b>POINT</b>	<b>RAPPORT SUR LA COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ</b>	<b>TOUS</b>
--------------	--	-------------

Le président invite les membres à souligner les pratiques exemplaires observées, les défis rencontrés ainsi que les solutions possibles issues des dernières consultations auprès de leurs circonscriptions :

### Surdité et surdité partielle (Catherine Luetke)

Souvent, les parents inscrivent leur enfant au préscolaire ou à la garderie sans savoir qu'il a des besoins particuliers, ou bien en le sachant mais sans en informer le personnel. Parfois, ils ne savent pas que leur enfant est atteint d'une seconde anomalie. Cela engendre des situations difficiles pour le personnel et les autres enfants en milieu préscolaire ou en garderie, surtout si certains enfants ont déjà des besoins particuliers. Souvent, le soutien immédiat en matière d'éducation de l'enfance en difficulté n'est pas possible, ou bien le temps d'attente avant que les parents n'obtiennent de l'aide est long.